

**Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'école Montmartre**

Le 4 juin 2025 18h30

Procès-verbal de la 6^e réunion ordinaire du conseil d'établissement de l'école Montmartre tenue le 4 juin 2025 à 18h30 au salon du personnel de l'école Montmartre.

PRÉSENCES :

Mme Geneviève Chauvette	parent
M. Simon Dufour	parent
Mme Julie Martel	parent
M. Rémy Trichet	parent
M. Martin Picard	parent
Mme Nancy Blass	enseignante
Mme Mélissa Otis	enseignante
Mme Isabelle Vallée	enseignante
Mme Natacha Candelier	professionnelle (non enseignant)
Mme Nancy Cardin	personnel de soutien
Mme Audrey Brosseau	technicienne service de garde

ABSENTS :

Mme Audrée Verreault, parent

AUSSI PRÉSENT :

Mme Anne-Marie Léveillé	Directrice
Mme Nabila Ait Mouhoub	Membre du public

1. ACCUEIL, PRÉSENCES ET QUORUM

Mme Léveillé souhaite la bienvenue à tous les membres du conseil d'établissement. Après avoir constaté le quorum, la séance est ouverte à 18h45.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Nous rajoutons aux variés le point « 100 km ».

Il est proposé par Mme Cardin, appuyé par Mme Otis et résolu :

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que proposé avec l'ajout du varié « 100 km ».

**Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'école Montmartre**

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 29 avril 2025

Il est proposé par M Trichet, appuyé par Mme Vallée, et résolu :

QUE le procès-verbal de la réunion du 25 mars 2025 soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 29 avril 2025

Aucun suivi.

5. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Mme Nabila Mouhoub nous présente le projet Trottibus par la société canadienne du cancer. Ce projet est un mode de déplacement pédestre pour les élèves de la maison à l'école et de l'école à la maison. Elle nous explique que cela serait une bonne façon de faire bouger les enfants et de rendre les déplacements sécuritaires. Cela pourrait même réduire le nombre de voitures circulant aux abords de l'école.

La première étape serait de sonder les parents pour voir s'il y a un intérêt et de probables volontaires pour accompagner les élèves. Mme Mouhoub se porte volontaire pour préparer le sondage avec M. Dufour, elle pourrait parrainer le projet par la suite. Le sondage sera lancé en septembre pour permettre aux nouvelles familles d'y répondre.

La question de la sécurité sur la voie ferrée et de celle à l'intersection de Sherbrooke et soulevée. On se questionne sur la possibilité d'avoir un brigadier sur ces jonctions plus achalandées et parfois moins sécuritaires pour nos élèves. Mme Léveillé s'informera au service de police.

Mme Chauvette propose et Mme Martel appuie la proposition de permettre le sondage aux parents en début d'année pour connaître l'intérêt des familles pour le trottibus.

6. POINTS EN ADOPTION

MM20242520

6.1 Rapport annuel du conseil d'établissement

Le président dépose le rapport annuel du conseil d'établissement.

**Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'école Montmartre**

Il est proposé par Mme Martel, appuyé par Mme Candelier d'adopter le rapport annuel du conseil d'établissement tel que déposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

MM20242521 6.2 Règles de fonctionnement des services de garde

La direction dépose le document des règles de fonctionnement des services de garde. Mis à part la modification de l'horaire, le document est resté tel quel. Il reste aussi à confirmer en début d'année, les frais chargés aux parents pour le service de garde et de dîner. Nous avons généralement cette information en toute fin d'année.

Il est proposé par Mme Vallée, appuyé par Mme Chauvette d'adopter le document des règles de fonctionnement des services de garde tel que déposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

7 POINTS EN APPROBATION

MM20242523 7.1 ÉVALUATION DU PLAN DE LUTTE CONTRE L'INTIMIDATION ET LA VIOLENCE

Mme Léveillé dépose le document d'évaluation du plan de lutte contre l'intimidation et la violence. Ce document est régulièrement révisé. Un document synthèse a aussi été créé afin de présenter le plan de lutte de manière plus concise aux parents. Mme Léveillé informe ensuite le conseil qu'une formation obligatoire pour tous les membres de l'équipe école a été suivie sur la violence et l'intimidation. D'ici la rentrée 25-26, tous les membres l'auront fait.

M. Dufour se questionne sur les enjeux de conflits entre les élèves qui ne se retrouvent pas nécessairement dans le protocole du plan de lutte. Il est rapidement rassuré par l'équipe. Nous agissons dès qu'une situation est portée à notre attention. Les conflits font partie de l'apprentissage quotidien des élèves. Mme Léveillé rappelle aux parents qu'il est toujours possible de communiquer avec l'équipe afin de comprendre ou de se faire rassurer sur certaines situations vécues par leur enfant.

Il est proposé par Mme Blass, appuyé par Mme Vallée que le document d'évaluation du plan de lutte contre l'intimidation et la violence soit approuvé tel que déposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'école Montmartre**

MM20242524 7.2 CHOIX DES MANUELS SCOLAIRES ET DU MATÉRIEL DIDACTIQUE POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2025-2026 et LISTES DE MATÉRIEL D'USAGE PERSONNEL DONT L'ACHAT SERA DEMANDÉ AUX PARENTS (incluant la classe-cycle)

Une conseillère pédagogique du centre de service a été consultée. L'objectif est de permettre aux élèves des deux années de suivre sensiblement les mêmes contenus d'apprentissages, en les adaptant à leur niveau. Il a donc été recommandé d'utiliser un manuel de 4^e année en français pour tous les élèves de la classe.

M. Trichet propose que les manuels pour les élèves de 3^e année soient exceptionnellement achetés par l'école et facturés aux parents afin de se faciliter la tâche et d'éviter des erreurs de la part des parents. Mme Léveillé y réfléchira dans l'optique de trouver une solution.

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Otis, APPUYÉ PAR M. Dufour ET IL EST RÉSOLU

DE DONNER un avis favorable quant au choix des manuels et du matériel didactique.

MM20242525 IL EST PROPOSÉ PAR M. Dufour APPUYÉ PAR Mme Martel ET IL EST RÉSOLU

D'approuver les listes de matériel d'usage personnel dont l'achat sera demandé aux parents pour 2025-2026 et d'en déposer une copie à être versée en annexe du procès-verbal pour en faire partie intégrante.

DE MANDATER la direction pour qu'elle achemine les listes appropriées aux parents.

MM20242526 7.3 APPROUVER L'UTILISATION DES LOCAUX MIS À LA DISPOSITION POUR L'ANNÉE SUIVANTE

Plusieurs organismes de la communauté utilisent nos locaux, surtout ceux du service de garde et nos installations sportives lorsque l'école ne les utilise pas. Ces locations sont offertes gratuitement à la ville dans le cadre de l'entente RÉFLEXE et profitent aux élèves de notre quartier.

Il est proposé par Mme Brosseau, appuyé par Mme Chauvette que le gymnase et les locaux du service de garde soient mis à la disposition pour les locations tel que déposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'école Montmartre**

MM20242527

7.4 APPROUVER LES MODALITÉS DE LA RENTRÉE SCOLAIRE PROGRESSIVE SUIVANTE

Mme Léveillé dépose les documents d'horaire de la rentrée progressive 2025-2026 pour les élèves du préscolaire de 4 et de 5 ans. L'objectif est de favoriser une rentrée toute en douceur pour les élèves et de permettre aux élèves de développer leur lien d'attachement avec leur enseignant. Cette rentrée progressive sera vécue sur une période de 6 jours. Le service de garde demeure évidemment disponible lors de cette période pour les parents qui en auront besoin. Des questions par rapport à l'utilité d'une si longue période sont soulevées. Mme Léveillé rassure les parents sur l'utilité et en explique les bienfaits.

Il est proposé par Mme Vallée, appuyé par Mme Chauvette que le document d'entrée progressive soit approuvé tel que déposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

8. POINTS EN INFORMATION

8.1 PORTRAIT DE LA CLIENTÈLE DE L'ÉCOLE PRÉVUE POUR L'ANNÉE SUIVANTE

Mme Léveillé présente le portrait des groupes 2025-2026. Nous avons le même nombre d'élèves, dans 18 groupes au lieu de 19. Quelques transferts obligatoires ont dû être malheureusement faits. Des questions sont soulevées par les parents quant aux modalités de choix des transferts obligatoires. Mme Léveillé explique la politique d'inscription du CSSPI. Les critères sont établis par le centre de services et doivent être appliqués tels quels. Mme Léveillé rassure tout de même en expliquant que les informations pertinentes de chaque élève sont transmises judicieusement à l'école d'accueil.

8.2 MOT DU PRÉSIDENT

M. Picard remercie le conseil. Comme son enfant quitte pour le secondaire, il ne fera plus partie du conseil l'an prochain en tant que parent. Il est reconnaissant de l'implication de l'équipe école, des enseignants, de la direction et du service de garde. Il félicite tout le monde de si bien s'adapter aux nouvelles réalités de l'enseignement et souligne la belle transition au sein de la direction.

8.2.1 Formation obligatoire des membres

La résolution suivante est proposée par Mme Otis par et appuyée par Mme Cardin :

Il est attesté que les membres du conseil d'établissement ont suivi la formation obligatoire élaborée par le MEQ.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'école Montmartre**

8.3 MOT DE LA REPRÉSENTANTE AU COMITÉ DE PARENTS

Mme Verreault est absente.

9. OPP

Plusieurs membres de l'OPP participent à l'organisation de la fête des finissants. Une rencontre en début d'année est prévue pour discuter des orientations de l'année 2025-2026. Mme Léveillé en profite pour féliciter l'implication des parents. Elle se sent très reconnaissante d'avoir des parents autant investis dans les projets de l'OPP. Un petit déjeuner sera offert aux bénévoles le 13 juin afin de souligner leur engagement et de les remercier. Un parent propose de trouver une façon de promouvoir les bénévoles afin d'en augmenter le nombre pour les projets futurs.

10. AFFAIRES NOUVELLES

Mme Léveillé nous propose de faire affaire avec l'organisme Carrefour Providence. Cet organisme propose d'offrir gratuitement un sac à dos rempli de tout le matériel scolaire nécessaire pour 6 élèves de notre école. Ce seront les enseignants, selon leur connaissance des familles, qui feront des suggestions. Du matériel supplémentaire pour d'autres élèves est aussi rajouté au lot. Nous devons donc approuver le don. Mme Léveillé, par souci de transparence, explique que l'organisme a aussi une vocation religieuse. En revanche, après vérification avec l'avocate du centre de service et comme aucun objet promotionnel ou publicité ne sont offerts avec les sacs, tout est conforme.

Il est proposé par Mme Vallée et appuyé par M. Trichet que le don soit accepté.

11— VARIA

M. Trichet aimerait féliciter M. David, enseignant d'éducation physique de notre école, pour la belle organisation du cross-country. Ce fut un très bel événement et autant les enfants que les parents ont eu du plaisir.

100 km. Mme Brosseau présente le défi 100 km de la société canadienne du cancer. L'objectif ultime de l'organisme est de ramasser des dons pour la recherche sur le cancer. L'objectif est de faire 100 km de marche pendant le mois de juin. Mme Brosseau a eu envie d'adapter un peu ce défi pour en faire un projet d'équipe. Elle a donc inscrit le service de garde à participer. Même si ce n'est pas obligatoire, elle demande l'accord des membres pour diffuser le lien sur la page Facebook des parents de Montmartre et pour faire passer le mot. Il est très facile pour les parents de faire un don à même le lien. Tous les parents sont en accord.

**Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'école Montmartre**

12. CLÔTURE

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par M. Trichet, appuyé par M. Dufour et résolu :

QUE la séance soit levée à 20h22.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ


Le président


La directrice
Anne-Marie Léveillé